

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 90

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2710 - Prix : 1€

Éditorial

Le seul plan qui vaille pour les travailleurs : celui de la lutte collective

Remaniement : une farce médiocre

Page 3

Aides à domicile, assistantes maternelles : privées de primes

Page 5

Covid-19 : pour le gouvernement, tout s'est bien passé

Page 6

À une mensongère république d'unité nationale opposons l'unité des travailleurs !

Page 10

Tunisie

À Tataouine, la révolte de la jeunesse

Page 11



Le seul plan qui vaille pour les travailleurs : celui de la lutte collective

Les cérémonies du 14 juillet ont été dédiées aux soignants et à ceux qui ont assuré la continuité de la vie sociale au pic de l'épidémie, et ceux-ci ont, en effet, de quoi être fiers de ce qu'ils ont fait. On ne peut pas en dire autant de l'État, de Macron et du gouvernement qui ont failli sur toute la ligne.

L'incurie de l'État et les mensonges gouvernementaux face à l'épidémie restent dans toutes les têtes. On n'oublie pas que les soignants ont été envoyés au front sans protection. On n'oublie pas que les Ehpad ont été abandonnés. On n'oublie pas le manque de masques, de lits d'hôpitaux, de respirateurs et de médicaments.

Organiser des défilés, remettre des médailles et distribuer de belles paroles, le pouvoir sait faire ! Mais il est incapable d'organiser la vie économique et sociale pour répondre aux nécessités vitales de la société, car il est formé et dressé pour servir les profits, la rentabilité et les marchés financiers avant toute chose. Et, en matière de santé publique, cela ne pardonne pas.

Avec 30 000 morts, on mesure tout ce que la gestion comptable des hôpitaux a de criminel. Et le Ségur de la Santé n'y a rien changé. Dans les hôpitaux, tout revient à « l'anormal ». Et comme l'ont affirmé les contre-manifestants du 14 juillet, ce ne sont pas les 183 euros de revalorisation – loin des 300 nécessaires pour combler le retard pris ces dix dernières années – qui feront taire les soignants.

C'est tant mieux, parce qu'on ne changera rien sans se battre collectivement. Tous les moyens nécessaires aux hôpitaux, aux Ehpad, à l'Éducation nationale ou aux transports, il faudra les arracher au gouvernement et au grand patronat.

Il faut que les travailleurs retrouvent le chemin de la lutte collective. C'est une nécessité vitale. Pour récupérer ce que la crise lui a fait perdre, le grand patronat est à l'attaque dans toutes les entreprises : renvoi des intérimaires, suppressions d'emplois, baisse des salaires, fermetures de sites. Il remet en cause les conditions d'existence des travailleurs. Et Macron en est le complice.

Dans l'interview qu'il a donnée à l'occasion du 14 juillet, Macron a fait tout un cinéma en assurant, comme tous les présidents qui l'ont précédé, que l'emploi était sa priorité. Avec le dispositif d'activité partielle de longue durée qui coûtera 30 milliards à l'État, il aurait trouvé le graal contre les licenciements, « un plan anti-licenciement », a-t-il affirmé, sans rire. Son plan ne marche pas pour sauver les 4600 emplois à Renault, les 1000 à Sanofi, les 5000 à Airbus, les 7600 à Air France... Il ne fonctionne pas pour empêcher la fermeture de la Smart à Hambach et la saignée dans les magasins du groupe Vivarte. Mais cela ne fait rien, Macron est très content de lui !

De la même façon, il a vanté son plan de relance censé assurer une reprise de l'emploi et la transition écologique. Nourrir le grand capital affamé de milliards, vider les caisses publiques au profit de la grande bourgeoisie, de la finance et de la spéculation, voilà à quoi va nous conduire son plan de relance !

Macron va aider le grand patronat à restaurer sa rentabilité et ses profits à coups d'exonérations de charges patronales, de baisses d'impôts, de prêts et de subventions et il justifiera toutes les décisions prises par la bourgeoisie, y compris celle de licencier et de jeter dans la misère et la précarité de nouveaux bataillons de travailleurs. C'est ce pour quoi il gouverne et c'est ce qu'il continuera de faire.

Oui, pour faire face à la crise et à la catastrophe sociale, il faudrait un plan pour la production. Il faudrait un plan pour la production de médicaments, pour la construction de logements, un plan pour la rénovation thermique... Mais, dans cette société divisée en classes, où la bourgeoisie détient tous les pouvoirs et domine toutes les entreprises, tout plan servira nécessairement à enrichir encore ceux qui le sont déjà.

Le seul plan qui vaille pour les exploités est celui qui leur permettra de garder leur unique richesse : un emploi et un salaire. Personne ne doit perdre son emploi. Personne ne doit être poussé vers la pauvreté. Les travailleurs, qu'ils soient en intérim, en CDD, avec statut d'apprenti, de stagiaire ou d'auto-entrepreneur, savent travailler et veulent pouvoir le faire : le travail doit être réparti entre tous sans perte de salaire.

La crise n'a pas fait diminuer les loyers. Les factures n'ont pas baissé et les prix de certains produits ont même flambé, alors les travailleurs ont besoin de toucher leur salaire plein et entier.

Les travailleurs ne se nourrissent pas de promesses, ils doivent manger et nourrir leur famille tous les jours. Ils n'y parviendront qu'en adoptant leur propre plan, un plan de combat contre les licenciements et le gouvernement qui les sert.

Remaniement : une farce médiocre

Avec le remaniement ministériel annoncé le 6 juillet, Macron a fait des heureux dans la basse-cour politique. Ainsi, l'ex-sarkozyste Darmanin, ex-ministre du Budget, prend du galon en étant promu ministre de l'Intérieur. Si Castaner, contesté par ses troupes, a été limogé, Blanquer garde l'Éducation nationale, malgré son impopularité parmi les enseignants. Pour un Macron, la colère dans les commissariats est meilleure conseillère que celle des salles de profs. À l'Économie, aux Affaires étrangères, les mêmes restent en place, démontrant que le cap reste le même.

Il fallait quelques têtes nouvelles pour donner l'illusion du changement. La nouvelle ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, ancienne d'Europe Écologie – les Verts, devenue secrétaire d'État sous Hollande, ayant adhéré à LREM

dès la campagne présidentielle, jouera ce rôle. Le spectacle est quant à lui déjà assuré par la nomination surprise du ténor du barreau Dupont-Moretti au ministère de la Justice, où il pourra multiplier les effets de manche et les discours.

Parmi les chevaux de retour, Roselyne Bachelot, 73 ans, ex-ministre de la Santé de Sarkozy reconvertie dans l'animation à la télévision et la radio, ne cache pas sa joie d'être nommée ministre de la Culture. Elle avait fait parler d'elle récemment en s'indignant d'un « pays infantilisé », où « les gens devraient se prendre en main » à propos du manque de masques et de blouses au plus fort de la crise épidémique. Un tel mépris ne pouvait que séduire Macron, lui-même habitué du genre.

Pour les travailleurs des entreprises qui annoncent des plans de suppressions d'emplois, pour ceux

qui, intérimaires, précaires, auto-entrepreneurs, ont déjà perdu leur travail, pour les familles qui par milliers allongent les queues de l'aide alimentaire, les gagnants et les perdants du « tournez manège » gouvernemental importent peu. Le nouveau gouvernement, comme l'ancien, continuera de servir la bourgeoisie avec l'empressement et le zèle du domestique pour son maître.



Girardin/Lecornu : deux styles, une même politique

À l'occasion du dernier remaniement ministériel, le ministère de l'Outre-Mer a changé de main. Annick Girardin a passé le relais à Sébastien Lecornu, ex-ministre chargé des Collectivités territoriales et transfuge du parti Les Républicains.

Ce dernier vient de s'illustrer en mettant les choses au point dès sa prise de fonction par la déclaration suivante : « J'aime l'ordre. Pour moi la Gauche représente le désordre. Et malgré mes origines populaires, je n'ai jamais cru à l'excuse sociale. Quand on travaille, on y arrive toujours ».

Voilà un discours qu'apprécieront à leur juste valeur, toutes celles et tous ceux qui ont perdu ou vont perdre leur travail à la suite de licenciements collectifs dans des entreprises en parfaite santé comme Airbus, Sanofi, Nokia, Air France ou Air Austral !

Lecornu montre ses muscles et sa hargne anti-travailleurs, Girardin faisait dans la démagogie en palabrant pour ne rien dire, accroupie face aux Gilets Jaunes, mais tous deux font partie de la même équipe gouvernementale qui fait la part belle aux plus

riches. D'ailleurs Girardin a hérité d'un ministère taillé pour elle par Macron, celui de la Mer, où elle pourra s'occuper à présent des intérêts des patrons armateurs de pêche... et amateurs de profits !

PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

MARCHÉ DE SAINT-ANDRÉ
VENDREDI 17 JUILLET de 8H30 à 10H00

MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT
SAMEDI 18 JUILLET de 8H30 à 10H00

MARCHÉ DE SAINT-PIERRE
SAMEDI 1^{ER} AOÛT de 8H30 à 10H00

MARCHÉ DU CHAUDRON
DIMANCHE 2 AOÛT de 8H30 à 10H00

Accord de performance collective : refuser le chantage à l'emploi

L'accord de performance collective (APC) est une disposition du Code du travail adoptée au début du règne de Macron, permettant d'imposer pour un temps prétendument limité une baisse des salaires et une modification des horaires de travail. Cette dégradation des conditions de vie des travailleurs est évidemment présentée comme nécessaire pour passer un cap difficile. Elle est imposée en faisant du chantage aux licenciements. Lorsque l'accord est signé, avec l'aide de quelques syndicalistes complaisants, les travailleurs ne peuvent pas refuser de s'y plier.

Les APC sont des marchés de dupes. Rien en fait ne garantit que les emplois seront conservés. La liste est longue des entreprises où les salariés ont été contraints aux sacrifices et ont fini par se retrouver au bureau de chômage, depuis Continental à Compiègne jusqu'à Michelin à La Rochesur-Yon. Et si l'entreprise continue à tourner, rien ne garantit non plus le

retour aux anciennes conditions de travail et de salaire. Les ouvriers de Smart, en Moselle, avaient été contraints de travailler 39 heures payées 37. Non seulement personne ne leur a jamais parlé de revenir à 37, mais, aujourd'hui, le patron cherche un repreneur pour l'usine.

Les APC ne concernent pas des cafetiers de quartiers ruinés par le confinement où des patrons de campings attendant l'estivage, mais de grandes entreprises multinationales et multimilliardaires, Ryanair, Derichebourg, Valéo... Ce sont ces entreprises, leurs propriétaires en fait, qui font les lois, indiquent la tendance et orchestrent la lutte de la classe capitaliste pour défendre ses profits. Pour eux la réduction des salaires sous menace de licenciement, longtemps interdite par le Code du travail, est désormais à l'ordre du jour.

Il y a 150 ans, le patron postait son contremaître à l'entrée de la filature pour annoncer « à partir d'au-

jourd'hui, ce n'est plus trois francs, mais deux. Et si tu n'es pas content, il y en a d'autres pour prendre ta place ». Le patronat d'aujourd'hui et son personnel politique n'ont fait qu'enrober la phrase du miel hypocrite d'un prétendu dialogue social.



Fraude au chômage partiel : coup double pour le patronat



Depuis le début de la crise sanitaire, les patrons n'ont pas trop dû mettre la main à la poche pour indemniser les millions de salariés mis en chômage partiel. L'État et l'Unedic y ont pourvu. À cette fin, 31 milliards ont été budgétisés sur l'année 2020 et plus d'un million d'entreprises ont déjà utilisé le dispositif.

Pour une grande part du patronat, ce large usage de l'argent étatique ne

suffit pourtant pas. Dans de très nombreuses entreprises, grandes et petites, la direction a demandé aux salariés placés en chômage partiel d'assurer tout ou partie de leur activité – bref de travailler sans que cela lui coûte un centime. Cela a particulièrement touché les entreprises qui ont utilisé le télétravail.

Ce que beaucoup de travailleurs pouvaient facilement constater autour d'eux a fini par remonter aux oreilles de l'ex-ministre du travail Pénicaud. Pourtant partisane d'une société de la « confiance » envers le patronat, elle a fini par organiser depuis la mi-mai une série de contrôles concernant seulement 1 % des entreprises.

Un mois et demi plus tard, les premiers résultats tombent : sur 3 000 contrôles, 600 déclarations patronales sont dites erronées mais relevant de la bonne foi et 850 d'une fraude pure et simple. Au total, une entreprise

contrôlée sur deux aurait ainsi profité indûment de tout ou partie de la subvention étatique.

Effrayé de sa propre audace, le ministère a tenté de minimiser ses résultats en expliquant qu'il avait ciblé les contrôles sur des entreprises potentiellement frauduleuses mais qu'il « espérait » que le reste du patronat se montre plus honnête. Il peut aussi attendre de la neige pour la semaine prochaine...



Aides à domicile, assistantes maternelles : privées de primes

Pendant le confinement, la société a reposé sur l'activité de nombreux travailleurs, des hôpitaux, des cliniques et des Ehpad, des supermarchés, des transports. Elle a aussi largement reposé sur le travail de centaines de milliers d'hommes, et surtout de femmes, assistantes maternelles, auxiliaires de vie, aides à domicile, souvent payées bien en dessous du smic pour s'occuper des plus jeunes ou des plus âgés.

Macron et sa clique de politiciens n'ont pas été avares de mots pour leur rendre hommage. Mais pas question de revaloriser leurs salaires pourtant très insuffisants : par exemple, les assistantes maternelles touchent 0,28 du smic horaire par enfant. En moyenne, elles gagnent 90 % du smic pour des journées qui peuvent commencer à 7 heures du matin et se terminer à 20 heures. En

raison de la fermeture des écoles et des crèches, elles ont eu la responsabilité de bien plus d'enfants. Les précautions sanitaires déjà importantes étaient multipliées : désinfection permanente, lavage des mains, occasionnant un stress, du travail et du matériel supplémentaire à leurs frais.

Le gouvernement a promis une prime Covid pour les aides à domicile, qui ont été aussi sur le pont dans toute la période, week-end compris, et particulièrement exposées aux risques de contagion, dans leurs interventions et dans les transports. Mais plutôt que de verser la prime lui-même, le gouvernement s'est défaussé sur les départements. Résultat : à ce jour, seulement une poignée de départements ont décidé de verser cette prime, selon leurs propres modalités. Et pour les assistantes maternelles, absolument rien n'est prévu,

sous prétexte qu'elles relèvent souvent de contrats privés.

Il est pourtant une catégorie du privé qui a touché non pas une prime de 1 000 euros, mais un plan de 110 milliards d'euros de soutien : ce sont les actionnaires du CAC 40. Eux, pendant le Covid étaient aussi « sur le pont », mais celui de leur yacht.



Police : un sale boulot implique de sales méthodes

Le 2 juillet, la Compagnie de sécurisation et d'intervention opérant en Seine-Saint-Denis (CSI 93), une unité de police forte de 148 hommes, a été dissoute sur ordre du préfet.

La police des polices a en effet découvert, après de nombreuses plaintes et des rumeurs concordantes suivies de plusieurs mois d'enquête que la CSI, ou au moins une partie de ses membres, avait les mêmes mœurs que les bandes qu'elle est censée combattre.

Quatre policiers sont inculpés de faux et usage de faux, violence en réunion, détention de stupéfiants, extorsion de fonds. Ils sont en fait accusés de racketter les dealers et de les tabasser le cas échéant, de monter de fausses affaires pour se livrer au chantage, d'avoir planqué de la drogue jusque dans les locaux de la police, etc.

Le même jour, à l'autre bout du pays, deux membres de la police des frontières comparaissaient devant le tribunal de Gap. Ils sont accusés d'avoir violenté et racketté des sans-papiers qui tentaient de gagner la



France.

Ces méfaits s'ajoutent à la longue liste des violences policières contre les manifestants, des brutalités conduisant régulièrement au décès des personnes arrêtées, du racisme et de la haine des pauvres étalés en toute occasion. Devant une telle accumulation et, surtout, devant les protestations d'une partie de l'opinion publique et devant les témoignages irréfutables désormais filmés par des téléphones ou des caméras de surveillance, l'État fait donc quelques

exemples.

On peut parier qu'ils resteront isolés. Comme l'a dit crûment un commissaire de police et responsable syndical, en période de troubles sociaux le gouvernement aura besoin de sa police, il doit donc la ménager.

En vertu de quoi le nouveau Premier ministre a tenu à consacrer sa première visite aux policiers pour les assurer de sa « reconnaissance et de son soutien sans faille ».

Covid-19 : pour le gouvernement, tout s'est bien passé

Les ministres, responsables médicaux et hauts fonctionnaires ont défilé devant une commission parlementaire pour commenter la gestion de la crise sanitaire. Ils étaient tous satisfaits d'eux-mêmes, présentant ainsi une interprétation très lointaine de ce qui s'est réellement passé.

Agnès Buzyn, ministre de la Santé jusqu'au 16 février, a par exemple affirmé : « *Je suis partie avec le sentiment d'avoir fait une bonne préparation.* » De son côté, le directeur général de la Santé, Jérôme Salomon, a déclaré : « *Nous avons été réactifs.* »

Mais d'autres, comme le direc-

teur de l'APHP, Martin Hirsch, sont revenus sur le manque de personnel et affirme qu'au premier mars, les hôpitaux n'étaient pas prêts. L'ex-ministre de la santé Roselyne Bachelot s'est vantée d'avoir laissé un stock de 1,7 milliard de masques en 2010. Chacun de ses successeurs a accompagné ensuite la diminution dudit stock même si personne n'en prend la responsabilité.

Si devant la commission les critiques sont restées mesurées, certains médecins dénoncent clairement, en d'autres lieux, les pénuries de masques, de tests ou de médicaments qui ont marqué le début de

l'épidémie.

Cette crise sanitaire est devenue une catastrophe parce que le secteur de la santé était déjà à la limite de la rupture, alors que les gouvernants multipliaient les déclarations mensongères. Mais il faudrait être naïf pour attendre d'une commission parlementaire une dénonciation claire de l'incurie du gouvernement dans la crise actuelle comme dans d'autres. C'est dans la rue, dans les luttes, que le personnel soignant et la population pourront demander des comptes à tous ces gens-là.

Migrants : ceux qui les sauvent, et ceux qui les laissent périr

Le 5 juillet, l'Ocean Viking, le bateau affrété par l'organisation humanitaire SOS Méditerranée, a été enfin autorisé à accoster dans un port sicilien avec à son bord 180 migrants. Pendant une semaine, le navire s'était vu opposer refus sur refus de la part de Malte et de l'Italie, les deux pays les plus proches de sa position. Cette attente forcée a créé une très forte tension à bord : six personnes ont tenté de se suicider, tandis que d'autres, à bout de nerfs, en sont venus à soupçonner l'équipe humanitaire elle-même d'avoir une part de responsabilité dans la situation, au point que celle-ci a déclaré le navire en état d'urgence.

C'est sans doute ce qui a poussé

les autorités italiennes à consentir à ouvrir l'un de leurs ports. Cette acceptation tardive ne peut pas faire oublier les risques qu'a fait courir l'attente en mer aux migrants et à l'équipage. Quant aux dirigeants des autres pays de l'Union européenne, ils sont restés dans une indifférence totale et se sont refusés à proposer la moindre solution collective pour accueillir ces quelques dizaines de personnes. Comme si ce n'était pas à la portée de pays riches comme la France ou l'Allemagne !

Selon le Haut-commissariat des Nations unies aux réfugiés, les tentatives de traversée de la Méditerranée au départ de la Libye entre janvier et mai ont augmenté de 150 % par rap-

port à la même période en 2019. Depuis début janvier 2020, plus de 8 300 personnes auraient pris la mer sur des embarcations de fortune. Mais la crise sanitaire a fourni un prétexte aux pays européens pour fermer encore plus hermétiquement leurs frontières. Ce n'est pas la première fois que des navires humanitaires doivent attendre des jours et des jours avant d'avoir le droit d'accoster.

Que des femmes et des hommes qui cherchent un avenir meilleur, et ceux qui essaient de les aider, laissent leur vie en mer, n'est visiblement pas un problème pour les autorités de l'un des continents les plus riches du monde.

Crime au CHU : les responsables courent toujours

Fin juin, le CHU s'est vu condamné par le Pôle social du tribunal judiciaire de Saint-Denis pour faute inexcusable de l'employeur dans la mort du docteur Cluzel (le JIR du 11/7/2020).

Ce pharmacien avait la charge de préparer et de fabriquer les produits de chimiothérapie destinés à soigner les patients atteints du cancer dans le service dédié de l'hôpital de Belle-

pierre.

Il avait signalé à maintes reprises que l'isolateur et les manchettes qui auraient dû le protéger des radiations des produits qu'il manipulait présentaient des fuites dangereuses pour sa santé. La direction du CHU, pas plus que celle de l'ARS, n'ont tenu compte de ses signalements et n'ont rien fait pour y remédier. Il en est mort le 10 septembre 2017, laissant seuls son

épouse et ses deux enfants.

Ces derniers seront indemnisés « pour préjudice moral et souffrances causées à la victime », mais les responsables de la mort du docteur Cluzel sont toujours à leurs postes comme si de rien n'était.

Pas de crise pour les plus riches

Le classement des 500 premières fortunes de France établi par la revue Challenges fait dégringoler nos capitalistes pays de plusieurs échelons, voire en évince d'autres pour cause d'effondrement du marché pétrolier mondial (Dechateauvieux) ou de banqueroute (Apavou).

Cependant deux d'entre eux restent dans la liste : Goulamaly (Mauvilac, Zeop, Armement des Mascareignes, Antenne Réunion, etc.) et Ravate (magasins Ravate, Leroy Merlin, Weldom, S'Center, etc.) cumulant respectivement une fortune de 190 millions et 180 mil-

lions d'euros.

Celui qui s'en sort haut la main parmi les capitalistes domiens étant, sans surprise, Bernard Hayot (Renault, Volkswagen, Decathlon, Carrefour, etc.) avec 300 millions d'euros.

Quant au premier du classement national, Bernard Arnault, PDG du groupe de produits de luxe LVMH, il est assis sur une fortune de 100 milliards d'euros. Les 500 Français les plus riches du pays cumulent à eux seuls 730 milliards d'euros, un montant en augmentation de 3 % par rapport à 2019 !

Alors, s'il y a eu des modifications dans l'ordre de classement des plus riches, la bourgeoisie française trouve malgré tout encore le moyen d'augmenter son magot, au détriment de la classe ouvrière à qui elle prétend imposer réductions de salaires et suppressions massives d'emplois. Il n'y a donc aucune raison pour que les travailleurs acceptent de se sacrifier aujourd'hui.

C'est sur les profits accumulés que l'on doit prendre pour préserver emplois et salaires !

Grande distribution : une guerre entre capitalistes payée par les travailleurs

S'il est un secteur qui a tiré son épingle du jeu depuis le début de la crise sanitaire, c'est bien la grande distribution.

À La Réunion, 5200 salariés triment pour des salaires dérisoires pour produire un chiffre d'affaires de 4 milliards d'euros pour le plus grand profit des capitalistes et actionnaires de ce secteur d'activité.

Quelques groupes capitalistes se déchirent pour s'arracher le maximum de parts de ce marché juteux

(les Hayot, Caillé, Leclerc, Make Distribution, Auchan), car ils réalisent à La Réunion des marges de 21,4 % encore supérieures à celles qu'ils réaliseraient en France métropolitaine (19,1 %).

Le maintien de l'ouverture de leurs magasins pendant toute la durée du confinement leur a permis d'augmenter leurs ventes d'au moins 30 % par rapport à la même période de l'année passée, et en plus même de gonfler artificiellement leurs prix.

Cela ne les a pas empêchés de chipoter pour l'attribution des primes Covid 19 et même d'en priver les employés en CDD travaillant en première ligne pendant toute la période concernée !

C'est donc en exploitant les travailleurs de la grande distribution et en faisant les poches de leurs clients, pour la plupart salariés, retraités ou chômeurs, que ces capitalistes, quelle que soit leur origine, font leur beurre.

Auto/Moto : supers profits et salaires au rabais

Ce sont les mêmes capitalistes (Hayot – Caillé) qui contrôlent tout le secteur des concessions automobiles. Leurs ventes n'ont cessé d'augmenter ces dernières années. Ils tirent en effet profit de l'offre insuffisante des transports en commun dans l'île pour vendre en moyenne quelques 30 000 véhicules neufs chaque année.

Non contents de cela, ils profitent de leur position dominante pour imposer aux acheteurs des prix majorés en moyenne de 50 % par rapport à ceux pratiqués en métropole. Tout cela leur rapporte énormément et les profits accumulés leur permettent de mettre la main sur d'autres secteurs

économiques tels que la grande distribution ou l'immobilier.

Pas question pour eux cependant de traiter leurs salariés à égalité avec les travailleurs métropolitains. Ils se refusent en effet depuis des années à appliquer la convention collective de l'auto-moto qui les obligerait à faire quelques concessions salariales aux quelques 7000 salariés de la branche à La Réunion.

Face à cette fin de non-recevoir, les syndicats ouvriers ont porté l'affaire devant le Conseil d'État qui vient de conforter le patronat des concessions de La Réunion dans leur position en invoquant « Une dif-

férence de situation économique liée à une fiscalité différenciée (TVA et TOEM) couplée à une forte dépendance de l'importation », alors que toutes les études sur la formation du prix des automobiles vendues dans l'île ont démontré que ni les frais d'approche, ni les taxes ne sont les principaux responsables de ces prix exorbitants, mais uniquement les marges des concessionnaires.

Une fois de plus la démonstration est faite de la complicité totale de l'État français avec les prédateurs capitalistes sévissant à La Réunion !

Ils nous enfument !

Depuis des années, dirigeants d'EDF et de la Région et politiciens de tous bords y vont de leurs déclarations d'intention sur l' « autonomie énergétique et décarbonée » de l'île à l'horizon 2030 (plan Pétrel).

Malheureusement, les derniers chiffres publiés sur l'évolution de la composition du « mix-énergétique »

réunionnais contredisent en tout point leurs vœux pieux écologiques.

La dernière étude sur le sujet fait en effet ressortir que la part des énergies renouvelables dans ce mix est passée de 46,7 % en 2000 à 31,2 % en 2019, tandis qu'entre 2019 et 2020 la consommation de gazole a augmenté quand celle du sans plomb a

diminué.

Beau bilan écologique en effet qui montre le peu de crédit que la population doit accorder aux discours des décideurs politiques et économiques actuels !

Mi mange pas mangé cochon, sauf pou être élu !



Les élections municipales 2020 ont été marquées par ce que même la presse a qualifié « de mangé cochon » et cela aussi bien au premier, qu'au deuxième et même au troisième tour.

Dans quasiment toutes les communes nous avons vu se faire et se défaire des alliances dites contre nature au premier et au deuxième tour des élections municipales comme pour les élections des communautés de commune.

C'est sans aucune pudeur que dans le Sud le clan de Didier Robert a soutenu le soi-disant socialiste « Patrick Lebreton » contre André Thien Ah Koon le maire de droite du Tampon qui a fini par emporter la présidence de la CASUD au bénéfice de l'âge. Dans l'Est, à peine élu président de la CIREST, Patrick Selly, le nouveau maire de Saint-Benoît est allé serrer la main de Jean Paul Virapoullé, battu à Saint-André.

Après s'être méchamment criti-

qués, invectivés les uns les autres, dans le but de convaincre la population qu'ils défendaient des programmes politiques différents, on les voit se rabibochoer et mettre fin à cette comédie pour se partager les postes, les avantages et les indemnités qui vont avec.

Mais pour la réalisation des promesses, comme l'a si bien déclaré Selly, il faudra que la population attende au minimum deux ans, le temps de redresser les comptes de la commune.

Ces politiciens prêchent la patience à la population, mais les patrons si avides de marchés publics et de profits n'auront pas longtemps à attendre pour s'en mettre plein les poches. Nouveaux et anciens élus feront tout pour satisfaire leurs appétits, ce qu'ils appellent « relancer l'économie » ! Même dans les communes endettées jusqu'au cou pour cause, précisément, de cadeaux faits au patronat.

Les travailleurs et les chômeurs n'ont donc rien à attendre d'autre des politiciens de droite comme de gauche, car ils sont tous dévoués aux capitalistes et à leurs intérêts. C'est pourquoi pour imposer que les fonds communaux servent à répondre aux besoins de leurs intérêts, il leur faudra faire entendre leur voix et leurs exigences, exercer leur contrôle direct sur les recettes et les dépenses communales pour savoir qui paie et où va l'argent.

Il y a 231 ans éclatait la Révolution française de 1789

fr.wikipedia.org



Le roi Louis XVI et sa cour avaient endetté le pays pour financer leur guerre contre l'Angleterre, tout en en menant grand train à Versailles quand le peuple crevait de faim. Ils s'apprêtaient, pour remplir les caisses de l'État, à lever de nouveaux impôts, c'est-à-dire à saigner le peuple qui n'avait plus rien à manger.

Le prix du pain, nourriture de base des masses populaires des villes et des campagnes, avait vu son prix augmenter de 75 % entre 1787 et 1789. La famine alors que l'hiver de 1788 avait été particulièrement rude. Des émeutes de la faim éclatèrent partout en France. La misère était générale.

Dans les parlements régionaux les représentants du peuple mirent les ordres privilégiés, le roi, la noblesse et l'église catholique, au pied du mur en exigeant qu'ils prennent en compte les doléances populaires.

Noblesse et Église accaparaient en effet tous les pouvoirs, les richesses et la terre. Leur ordre était contesté par ce qu'on appelait le Tiers État. Ce regroupement n'était pas homogène. Il prétendait cependant incarner aussi bien les intérêts des représentants de la bourgeoisie que

ceux de la paysannerie pauvre, des artisans et ouvriers des villes que les pauvres curés de campagne méprisés par la hiérarchie catholique.

Quand le 20 juin, le Tiers État se réunit (serment du Jeu de Paume) c'est dans le contexte de la pression volcanique du pays affamé qu'il élit une Assemblée constituante. Pour autant, sans attendre, les masses révoltées s'armèrent et prirent le pouvoir à Paris (14 juillet 1789 – prise de la Bastille) et dans les grandes villes de province. Pour répondre à l'urgence vitale elles imposèrent le prix maximum du pain. Les privilèges des nobles et de l'église furent abolis (4 août 1789). Les droits de l'Homme et du Citoyen furent proclamés le 26 août 1789... mais pas l'égalité entre hommes et femmes, car celles-ci bien qu'elles se retrouvassent bien souvent aux avant-postes de la révolution (ce sont elles qui vont chercher le Roi à Versailles et le ramènent à Paris pour le contrôler) ne se virent reconnaître aucun droit politique par le nouveau pouvoir.

Face à l'énergie révolutionnaire du petit peuple parisien qui s'organisait en sections implantées localement pour contrôler les décisions

politiques, la bourgeoisie prise de peur ne resta pas les bras croisés. Elle mena une campagne de dénigrement systématique contre la « Terreur » des classes populaires.

Les années suivantes, ce sont pourtant les masses révolutionnaires en armes qui firent reculer toutes les armées contre-révolutionnaires d'Europe coalisées contre la révolution française. L'un des généraux de l'armée révolutionnaire, Napoléon Bonaparte, s'illustra sur le front italien. Avidé de pouvoir, il fut choisi par la bourgeoisie française pour mettre un terme à la mobilisation révolutionnaire. Il prit le pouvoir par un coup d'État en 1799. Il instaura sa dictature, désarma les révolutionnaires et enrôla la population dans une guerre sans fin de conquêtes en Europe.

En 1802, à la demande des grands propriétaires des colonies françaises des Antilles et des Mascareignes, il rétablit l'esclavage qui avait été aboli, sur le papier, en 1794. Il officialisa, par la loi, le pouvoir de la classe bourgeoise sur la société et le droit inaliénable sur ses propriétés. Le cadre légal fut créé pour permettre au grand patronat, aux banquiers, aux grands propriétaires fonciers de développer leurs affaires sans limites en exploitant les travailleurs privés de tous droits.

Les serfs d'hier vont ainsi se muer en esclaves salariés pour le plus grand profit de la bourgeoisie française. C'est le régime qui perdure jusqu'à nos jours et qui ne tombera pas tant que la classe ouvrière n'aura pas chassé cette classe exploiteuse du pouvoir !



ROBESPIERRE

À une mensongère république d'unité nationale opposons l'unité des travailleurs !

La Ligue des Droits de l'Homme de La Réunion a appelé à une manifestation «citoyenne» ce 14 juillet à Saint-Denis. Les syndicats de salariés dont la FSU et la CGTR, Attac et Extinction Rébellion se sont associés à cette marche pour rappeler que «*la chose publique et la République est l'affaire de tous*».

Ainsi, les syndicats qui se prétendent «lutte de classes» poussent le cocorico sans gêne aucune et défendent les valeurs de la république bourgeoise, notre soi-disant «histoire commune».

Que peut-il y avoir de commun entre les employés d'Air Austral qui

devront travailler plus pour gagner moins et leur direction ? Entre les travailleurs de Renault, d'Air France qui ont été licenciés pour que les actionnaires de ces grands groupes maintiennent leurs profits ?

Imitant les officiels, les manifestants sont allés jusqu'à déposer une gerbe aux monuments aux morts de Saint-Denis pour rendre hommage à ceux qui «*ont combattu pour nos valeurs partagées de Liberté, d'Égalité et de Fraternité*».

Mais c'est au nom de la Patrie chère à la Ligue et aux syndicats que l'État français a envoyé des centaines de milliers d'hommes et de

femmes issus des classes populaires à la mort dans ces boucheries qu'ont été les premières et deuxième guerres mondiales ; c'est derrière le drapeau français que l'armée a massacré par milliers les peuples des colonies qui se soulevés contre l'exploitation et le pillage organisés par l'impérialisme.

Non, il ne peut y avoir d'unité entre les travailleurs et les exploités capitalistes et les gouvernements à leur service !

Ceux qui veulent faire croire le contraire trompent les travailleurs.

DANS LES ENTREPRISES

AIR AUSTRAL

Concessions salariales sur fond de chantage à l'emploi

Une des premières entreprises réunionnaises à s'être engouffrée dans le dispositif des APC (Accord de Performance Collective), mis à disposition du patronat par Macron, a été Air Austral.

Certes comme toutes les compagnies aériennes, Air Austral a vu ses avions cloués au sol pendant trois mois, mais elle a profité de l'indemnisation des salaires dans le cadre du chômage partiel pour soulager sa trésorerie et la Région, qui est son principal actionnaire, lui a encore versé une subvention de 10 millions d'euros le 7 mai dernier.

Malgré cela, son PDG, Mallé, a considéré que cela ne suffisait pas. Il a donc lancé toute une campagne de communication sur la nécessité pour sa compagnie d'alléger sa masse salariale et lancé l'idée qu'il faudrait commencer par réduire les effectifs de 10 % ... « dans la concertation » ! Il a pu compter pour cela sur la compréhension, pour ne pas dire plus, du Syndicat national des pilotes de ligne

(SNPL), du Syndicat national des personnels navigants commerciaux (SNPNC), de la CFE-CGC et de l'UNSA qui ont signé l'accord.

Un accord qui, en plus du départ « volontaire » de 10 % des salariés, comprend le gel des salaires pendant trois ans, le renoncement de l'en-

semble des salariés à tout ou partie de leur 13ème mois et une clause de mobilité dans le travail.

C'est donc avec 10 % de moins de salariés d'Air Austral que Mallé a l'intention de relancer ses vols et de reconstituer les marges de ses actionnaires. Le vol, c'est son métier !



GUYANE

Les hôpitaux craquent

Avec 5 000 personnes contaminées sur une population de 300 000 habitants, la Guyane vit actuellement une accélération de l'épidémie de Covid-19.

L'évacuation de quelques patients vers la Martinique et la Guadeloupe ne suffit pas à éviter que les trois hôpitaux guyanais soient débordés.

Début juillet, un médecin de l'hôpital de Cayenne expliquait qu'à cause de la pénurie de personnel soignant, les patients infectés n'étaient même pas séparés des patients non-Covid, précaution qui serait élémen-

taire pour combattre la contagion. Il ajoutait qu'il manque 400 soignants en Guyane pour traiter correctement les malades. Le déclenchement du Plan blanc, le 5 juillet, qui permet de réquisitionner le personnel sur ses repos, ne peut pas compenser ce manque.

De son côté, Annick Girardin, qui était encore le 23 juin ministre de l'Outre-mer, a reconnu cette pénurie dramatique lors d'une visite en Guyane. Alors que l'inquiétude montait déjà, avec 2 800 cas « seulement », elle s'est voulue rassurante

en déclarant que « *l'État sera au rendez-vous* » et a promis que 200 à 300 soignants rejoindraient la Guyane.

Deux semaines et 2 200 cas plus tard, les renforts envoyés par le gouvernement se résument pour l'instant à quelques dizaines de personnes et un préfet chargé de coordonner de trop faibles moyens.

TUNISIE

À Tataouine, la révolte de la jeunesse

Depuis des semaines, la région de Tataouine, située dans le sud de la Tunisie, est secouée par un mouvement de contestation de la jeunesse en butte à un chômage de masse. Fin juin, au moment même où le nouveau président Kaïs Saïed rencontrait Macron lors d'une visite officielle à Paris, la police réprimait les jeunes protestataires.

Dans les semaines précédentes, les jeunes ont érigé des campements et des barrages pour bloquer les camions appartenant à des sociétés d'exploitation de gaz et de pétrole situées sur le site d'Al-Kamour. Les manifestants réclament d'être embauchés par ces sociétés qui ramassent des fortunes dans la région alors que leurs conditions d'existence, déjà difficiles, ont été considérablement aggravées par la crise sanitaire. La fermeture des frontières et le confinement ont provoqué l'arrêt du tourisme, ainsi que l'effondrement du secteur dit informel, l'ensemble des petits boulots qui permettent à de nombreux travailleurs de survivre,

soit 40 % de l'économie. Beaucoup de travailleurs, de journaliers sont aujourd'hui sans revenu.

L'élection en octobre dernier de Kaïs Saïed, qui s'était présenté comme un candidat intègre, antisystème et soucieux des classes populaires, n'avait guère suscité d'illusions. Depuis, des ministres ont été éclaboussés par des scandales successifs. Ainsi, alors que par milliers les travailleurs de la santé viennent de manifester contre le mépris qu'ils subissent et le manque de moyens pour faire face à la crise sanitaire, des responsables du secteur sont accusés de conflit d'intérêts, d'enrichissement illicite et de blanchiment d'argent.

Le régime tunisien, souvent présenté comme un modèle de démocratie à tous les peuples arabes, n'est que l'expression d'une dictature économique violente incapable de répondre aux aspirations des classes populaires à une vie digne.



GÉNOCIDE AU RWANDA EN 1994

Les basses œuvres de la justice française

La cour d'appel de Paris a confirmé un non-lieu dans une procédure impliquant neuf proches de l'actuel président rwandais Paul Kagame dans l'attentat qui avait, en 1994, coûté la vie à Juvenal Habyarimana, alors président du Rwanda.

Cet attentat avait donné le coup d'envoi au massacre des Tutsis par les extrémistes hutus. Les milices de meurtriers avaient été entraînées et équipées par des militaires français. L'État français leur avait fourni des armes pendant les massacres, et avait protégé la fuite des responsables hutus.

L'État français a toujours voulu masquer sa responsabilité dans ce génocide. Tenter de prouver que l'at-

tentat de 1994 était le fait des opposants tutsis était très utile aux responsables français. La justice est indépendante, paraît-il, mais elle a consciemment visé les opposants tutsis du FPR dans ses investigations sur l'attentat. Pourtant, une note interne de la DGSE de 1994, et une commission parlementaire mise en place en 1998, avaient abouti à la responsabilité des extrémistes hutus. D'ailleurs, c'est bien aux génocidaires que cet attentat a profité.

La décision de la cour d'appel est la conclusion provisoire d'une instruction qui dure depuis vingt-deux ans et qui a permis pendant tout ce temps à l'État français d'entourer ses responsabilités d'un écran de fu-

mée. Aujourd'hui, les principaux politiciens français impliqués dans le soutien aux génocidaires hutus, dont Mitterrand, ont plus ou moins disparu de la vie politique, et Macron voudrait normaliser ses relations avec le régime rwandais actuel. L'arrestation de Félicien Kabuga s'inscrit dans ce contexte. La décision de la cour d'appel de Paris sans doute également.

Mais les responsables politiques français de l'époque, que ce soit l'entourage du socialiste Mitterrand ou les membres du gouvernement de droite de l'époque, bénéficient toujours de l'impunité.



**Ne ratez pas le diner dansant de Lutte ouvrière !
Réservez vos places auprès de nos camarades..**

**Tarifs : adultes 25 €
enfants 12€**

ABONNEMENT

**12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €
Je souhaite m'abonner au
journal *Lutte ouvrière - Île de
La Réunion* pour une période
de.....mois**

NOM:

.....

Prénom :

.....

Adresse:

.....

.....

**Ci-joint par chèque la somme
deeuros**

Pour nous contacter :

Lutte ouvrière

BP 184

97470 SAINT-BENOÎT

e-mail :

contact@lutte-ouvriere-ile-de-
la-reunion.org



Impression spéciale *Lutte ouvrière*
Commission paritaire n°
1019C85576

Directeur de publication : Didier
Lombard

Tirage : 100 exemplaires
ISSN : 2552-7282